



Partenaire de L'UTL Essonne

Association loi 1901 déclarée le 8/8/2000 à Corbeil Essonnes sous le N° 0912011729
Siège social : La Ferme 91800 Boussy St Antoine

ADHESION 2018/2019

Permanences : mercredi de 10h à 12h
Salle Camus La Ferme 91800 Boussy St Antoine
Tél : 01 69 00 13 28
Site Internet : assoc-accesvaldyerres.fr
Courriel : accesvaldyerres@wanadoo.fr
N° SIRET : 49322641900015
Immatriculation n°IM094120001 de la Chambre des associations (CDA) 94100 Saint Maur-des-Fossés



Nouvelle adhésion Individuelle Couple

Renouvellement carte n° et n° (couple)

Madame / Mademoiselle Monsieur

NOM : Prénom(s) :et.....

Né(es) (Facultatif) le :et le

Ou tranche d'âge : moins de 25 ans – de 25 à 60ans - plus de 60 ans (cochez la case correspondante)

Adresse : Fixe :

Code Postal : Ville : Portable :

Adresse Internet (si vous acceptez ce mode de communication) :

N.B. Votre adresse ne sera utilisée que pour des communications propres à notre association, comme le prévoit la loi « Informatique et libertés ». Vous pourrez, à tout moment, demander la suppression dans notre fichier adhérents, de cette adresse et des informations qui vous concernent.

SITUATION

Vous êtes : En activité En retraite Chômeur Temps partiel Etudiant(e) Autre

Avez-vous des compétences qui pourraient être mises au service de l'Association ? OUI NON

Si oui, lesquelles ? :

(Informations demandées à des fins d'inscription et de statistiques dans le cadre de la loi Informatique et Libertés, art. 34)

MONTANT DE LA COTISATION

<u>Adhérents ACCES VY avant septembre 2012</u>		<u>* Adhérents ACCES VY à partir de septembre 2012</u>		
Communes concernées : Boussy, Brunoy, Crosnes, Epinay, Quincy, Yerres.	Autres Communes	Boussy st Antoine Epinay et Quincy	Autres communes	
INDIVIDUEL	40 €	50 €	40 € + 38€	complément UTL
COUPLE	70 €	80 €	70 € + 76€	complément UTL
NON IMPOSABLE*	18 €	18 €	18 € + 1€	complément UTL
AUTRES CAS	NOUS	CONSULTER	≈	≈

COTISATIONS 2018/2019 SUITE AG du 26 JANV 2018 – L'année d'adhésion débute en septembre et se termine en juin.

* sur présentation de justificatifs

Cette fiche est à envoyer ou à déposer (CSC, La Ferme 91800 Boussy St Antoine) accompagnée du chèque de règlement, à l'ordre de : **ACCES VY**

Dans le cas d'un renouvellement, joindre la ou les cartes de l'année passée SVP